
COMPÉTENCES QUÉBEC

***Les Olympiades de la formation
professionnelle et technique***



Compétition provinciale 2010

S05 – DESSIN INDUSTRIEL

Cahier de la candidate ou du candidat

OLYMPIADES RÉGIONALES 2010

1. DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

- 1.1 Lire attentivement le présent cahier.
- 1.2 Cette olympiade se divise en 4 épreuves distinctes de 3 heures chacune.
Les informations concernant chaque épreuve seront remises aux candidats au début de chacune d'entre elles sous forme de cahier supplémentaire.
- 1.3 L'usage de disquettes, barrettes de mémoires ou tout appareil de reproduction de fichier est interdit sauf sur autorisation de l'examineur et sous sa surveillance.
- 1.4 L'usage de la calculatrice, des notes de cours ou d'autres documents pertinents est permis.
- 1.5 Toute communication et toute forme d'aide entre les candidats et leur accompagnateur est formellement interdite.
- 1.6 S'il se produit un bris ou une panne quelconque en cours d'épreuve, aviser immédiatement l'examineur.

2. INFORMATION SUR LA NOTATION

Chacune des 4 épreuves de l'olympiade comportera des éléments de notation sous forme objective et subjective.

- 2.1 La répartition des points sera en fonction du type d'épreuve. Une grille de correction détaillée sera remise aux juges.
- 2.2 Un bref aperçu de la répartition fait partie de la description des épreuves.

3. DESCRIPTION DES ÉPREUVES

Généralités :

- Chaque candidat ou candidate aura une période de 15 minutes avant le début de chaque épreuve pour en examiner le contenu et poser les questions qu'il jugera pertinentes. L'examineur, en consultation avec les ou un comité d'accompagnateurs, jugera si ces questions sont justifiées.

- Chaque candidat ou candidate aura droit à deux impressions de chacun de ses dessins à la fin de chaque épreuve. Toute impression supplémentaire devra être autorisée par l'examineur sinon elle entraînera une perte de 5 points.
- Il est interdit au candidat ou à la candidate de communiquer avec son accompagnateur durant les pauses de chaque épreuve. Si cela s'avère une nécessité, il ou elle devra le faire en présence de l'examineur.
- Vous trouverez ci-joint la description des épreuves. Les documents accompagnateurs vous seront remis au début de chaque épreuve.
- Chaque candidat devra préparer lui-même son cadre avec cartouche en incluant les informations requises pour chaque épreuve.

COMPÉTENCES QUÉBEC

***Les Olympiades de la formation
professionnelle et technique***



Compétition provinciale 2010

***S05 – DESSIN INDUSTRIEL
Jour 1 AM***

Cahier de la candidate ou du candidat

OLYMPIADES RÉGIONALES 2010

JOUR 1 – ÉPREUVE DU MATIN **DURÉE DE 3 HEURES**

Description de l'épreuve :

Le candidat se verra remettre une ou des pièces physiques, faisant partie d'un ensemble, dont il devra en relever toutes les dimensions.

Les dimensions relevées devront être inscrites sur un croquis qu'il aura fait des pièces. Ce croquis devra être fait à **main levée (sans instrument de dessin)**. L'usage d'instruments de dessin pour réaliser le croquis entraînera automatiquement la perte des points prévus pour la qualité du croquis.

Le candidat aura une (1) heure pour réaliser son relevé dimensionnel et son croquis. La ou les pièces lui seront ensuite enlevées.

Le candidat devra ensuite produire à l'aide de son croquis, un dessin de fabrication de ces pièces en deux (2) dimensions avec toute la cotation nécessaire.

Le dessin de fabrication pourra être réalisé sur un format de dessin au choix du candidat mais il ne pourra être imprimé que sur une feuille de format « **B** ».

Le dessin devra être réalisé dans le système impérial.

Le candidat devra user de jugement pour sélectionner quelles dimensions nécessitent d'être accompagnées de tolérances.

Toute dimension sans tolérances devra être indiquée avec deux décimales.

La cartouche du dessin devra comporter les informations suivantes :

- Numéro d'identification du candidat (**pas de nom**);
- Nom de la ou des pièces : (En majuscules) Ce nom lui sera remis en même temps que la pièce;
- OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 2010;
- JOUR 1 – ÉPREUVE DU MATIN – DESSIN DE FABRICATION.

Le croquis à main levée devra comporter les informations suivantes :

- Numéro d'identification du candidat (**pas de nom**);
- Nom de la ou des pièces;
- OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 2010;
- JOUR 1 – ÉPREUVE DU MATIN – CROQUIS À MAIN LEVÉE

Cette épreuve sera évaluée en grande partie de façon objective. Environ 15% de la notation sera faite de façon subjective.

Le candidat devra sauvegarder son dessin sur son poste de travail dans un dossier qu'il nommera « OLYMPIADES ».

COMPÉTENCES QUÉBEC

***Les Olympiades de la formation
professionnelle et technique***



Compétition provinciale 2010

***S05 – DESSIN INDUSTRIEL
Jour 1 PM***

Cahier de la candidate ou du candidat

OLYMPIADES RÉGIONALES 2010

JOUR 1 – ÉPREUVE DE L'APRÈS-MIDI DURÉE DE 3 HEURES

Description de l'épreuve :

Le candidat se verra remettre un dessin ou un jeu de dessins comportant tous les détails des pièces d'un ensemble. À l'aide de ce ou de ces dessins, il devra produire un dessin d'ensemble en **2D**. Le choix des vues est à la discrétion du candidat. Le dessin devra inclure toutes les informations que le candidat jugera pertinentes ainsi qu'une nomenclature détaillée.

Le dessin devra être imprimé sur une feuille de format « **B** » (11 x 17). Le candidat peut toutefois utiliser un cadre de format « **C** ».

Le cartouche devra comporter les informations suivantes :

- Numéro d'identification du candidat (**pas de nom**);
- Nom de la pièce : (en majuscules);
- OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 2010;
- JOUR 1 – ÉPREUVE DE L'APRÈS-MIDI – DESSIN D'ENSEMBLE 2D.

Cette épreuve sera jugée en majeure partie de façon subjective en fonction de la mise en page, du choix des vues, de la nomenclature et des annotations. Les éléments objectifs qui seront jugés seront l'exactitude des détails de chaque pièce.

Le candidat devra sauvegarder son dessin sur son poste de travail dans le dossier « OLYMPIADES » en créant un sous-dossier qu'il nommera « DESSIN D'ENSEMBLE 2D ».

Le candidat devra remettre à l'examineur le ou les dessins qu'il aura reçu au début de la l'épreuve.

COMPÉTENCES QUÉBEC

Les Olympiades de la formation professionnelle et technique



Compétition provinciale 2010

*S05 – DESSIN INDUSTRIEL
Jour 2 AM*

Cahier de la candidate ou du candidat

OLYMPIADES RÉGIONALES 2010

JOUR 2 – ÉPREUVE DU MATIN DURÉE DE 3 HEURES

Description de l'épreuve :

Le candidat se verra remettre un dessin d'ensemble imprimé à l'échelle **1:1** et incluant une nomenclature détaillée. Sa tâche sera d'extraire une pièce pré-établie de cet ensemble et d'en produire un dessin de fabrication en **2D** avec toute la cotation qu'il jugera nécessaire et qui doit normalement se retrouver sur un dessin de fabrication.

Il devra user de son jugement personnel et de ses enseignements pour établir le niveau de précision des cotes selon leur pertinence.

Son dessin devra être imprimé sur une feuille de format « **B** ». Il peut toutefois produire son dessin sur une feuille de format « **C** »

Le cartouche de son dessin devra comporter les informations suivantes :

- Numéro d'identification du candidat (**pas de nom**);
- Nom de la pièce : (en majuscules);
- OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 2010;
- JOUR 2 – ÉPREUVE DU MATIN – DESSIN DE FABRICATION

Cette épreuve sera jugée en majeure partie de façon objective. Environ 10% de la notation sera faite de façon subjective.

Le candidat devra sauvegarder son dessin sur son poste de travail dans le dossier « OLYMPIADES ».

Le candidat devra remettre à l'examineur, le dessin d'ensemble qu'il aura reçu au début de l'épreuve.

COMPÉTENCES QUÉBEC

Les Olympiades de la formation professionnelle et technique



Compétition provinciale 2010

*S05 – DESSIN INDUSTRIEL
Jour 2 PM*

Cahier de la candidate ou du candidat

OLYMPIADES RÉGIONALES 2010

JOUR 2 – ÉPREUVE DE L'APRÈS-MIDI DURÉE DE 3 HEURES

Description de l'épreuve :

La tâche du candidat sera de produire un dessin d'ensemble mécanosoudé à partir d'un croquis fait à la main et d'un court devis. Son dessin devra comporter toute la cotation et l'information pertinente à un dessin mécanosoudé.

Le candidat aura une période de 15 minutes pour examiner le croquis et le devis et poser les questions qui lui sembleront pertinentes. L'examineur, en consultation avec les ou un comité d'accompagnateurs, jugera de la pertinence de répondre ou non à la question.

Aucune question ne sera répondue après ce délai de 15 minutes. Le candidat devra user de son jugement personnel par la suite.

Ce dessin devra être produit dans un format « C » et imprimé sur une feuille de format « B ». Il devra comporter les informations suivantes :

- Numéro d'identification du candidat (**pas de nom**);
- Nom de la pièce : (en majuscules);
- OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 2010;.
- JOUR 2 – ÉPREUVE DE L'APRÈS-MIDI – DESSIN D'ENSEMBLE
MÉCANOSOUDÉ.

Cette épreuve sera jugée de façon subjective et objective. La partie subjective comptera pour environ 15%.